



Déclaration liminaire des élus de la CGT des Finances Publiques à la CAPN n°5

# CAP BARÈME GÉOMÈTRE DU 7 FÉVRIER 2017

## Déclaration liminaire des CAPN (lecture suivie du boycott de la 1<sup>ère</sup> convocation)

Nous ne pouvons ouvrir cette CAP sans vous exprimer encore une fois notre profonde colère face à l'attitude provocatrice du Directeur général. Ses nouvelles propositions formulées le 13 janvier sur le dialogue social, sans tenir compte des observations des organisations syndicales, sont un pur scandale.

Tant sur la méthode que sur le fond, elles restent inacceptables, car elles remettent en cause des acquis fondamentaux en matière de droit syndical et de respect des représentants syndicaux et des élu.es des personnels, particulièrement pour ce qui nous concerne, des élu.es aux CAPN.

La CGT Finances Publiques, attachée au respect de la démocratie, du droit syndical et des représentants et élus des personnels, tout comme à la défense individuelle des agents dans un cadre collectif, condamne sans appel les propositions du Directeur général.

Par ce choix délibéré de casser le dialogue social à tous les niveaux le Directeur général prend la responsabilité d'empêcher le fonctionnement des CAPN :

- ▶ c'est retirer aux élus les moyens d'accomplir leur mandat dans les conditions satisfaisantes pour la défense des droits et garanties des personnels ;
- ▶ c'est l'impossibilité et d'énormes difficultés pour les élus à défendre le droit à titularisation, à mutation, à avancement, à recours de l'évaluation, avec la réduction drastique des temps de préparation et consultation ;
- ▶ c'est bafouer d'un revers de main le vote de 86% des personnels de la DGFIP qui reconnaissent le rôle de leurs représentants syndicaux dans toutes les instances.

**Pour nous élus des personnels, il est intolérable de changer la donne en cours de mandat !**

Nous nous sommes engagés pour 4 ans avec des modalités de fonctionnement qui ont fait l'objet de longues discussions aboutissant à la publication d'un « Règlement intérieur » et d'un « Guide de fonctionnement des CAPN » modifié en octobre 2015.

Nous nous sommes surtout engagés vis-à-vis des personnels de notre corps, et vous reconnaissez vous-mêmes le rôle important et le sérieux des élus dans les CAPN, par l'apport de leurs connaissances et du lien qu'ils ont avec les directions locales et les personnels, rôle qui a souvent facilité le travail des bureaux RH notamment.

**Pour ces raisons, les élu.es de la CGT Finances Publiques, condamnent et refusent les propositions faites sur le dialogue social. Nous ne porterons pas la responsabilité de ces reculs de nature à remettre en cause le droit des personnels à être correctement défendus et représentés.**

**Nous décidons de boycotter cette CAPN et alerterons les personnels sur les choix dangereux faits par la Direction générale.**

Montreuil, le 10/02/2017

**Syndicat national**

**CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

• [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

# Déclaration liminaire (lecture à la 2<sup>ème</sup> convocation)

Le statut de Capiste amène à un cas de conscience ; c'est bien à un ultimatum auquel nous devons faire face. Assurer la défense des dossiers sans en avoir les moyens, au risque de passer complètement « au travers » faute de n'avoir pu disposer de bonnes conditions pour l'étudier. Entériner aveuglement, sans état d'âme, des actes de gestion dont, vous comme nous, savons très bien que l'erreur est souvent évitée par la confrontation de nos deux points de vue.

Quant aux vœux pieux de notre Directeur Général de laver plus blanc que blanc toute la DGFIP, nous lui opposons de devoir répondre à tous les contre-exemples que constituent les diverses affaires soulevées très récemment dans les médias. Sa vengeance n'en finit plus de polluer le paysage : parce qu'un autre lui fut préféré, il n'a eu de cesse de mettre en pièce notre administration, de poursuivre de sa vindicte tous les agents et leurs représentants ! Une vraie croisade !

Des votes exprimés, de la démocratie , (plus de 85 % des collègues sont allés élire leurs CAPistes, membres de CT, CHS,etc.) ce Directeur Général s'en moque : il faut cogner, comme un sourd, pour être dans l'air du temps...

Le Président du CTR le 26 janvier a tenté d'expliquer que ces mesures sur le dialogue social sont nécessaires : « ... nous sommes observés, « ON » nous regarde... ». Combien de fois avons-nous entendu cette antienne, ressassée jusqu'à la nausée, pour faire comprendre aux collègues qu'une fois encore ils allaient passer sous la toise ?

A la déontologie, nous lui rappelons l'exemplarité de nos politiques qui n'oublient rien de leur déclaration de patrimoine.

A la probité, nous nous étonnons de voir un ancien ministre de l'Économie s'affranchir de contribuer à l'ISF tout en feignant de ne pas vouloir s'en soustraire.

A la bonne gestion des fonds publics nous lui rappelons que les fonds de représentation de Bercy ne sont pas censés servir une campagne présidentielle.

Aux économies substantielles effectuées sur le dos des agents, nous lui opposons cette gabegie de paiements d'emplois fictifs.

Aux obligations quotidiennes, nous nous interrogeons encore et toujours sur les difficultés qu'ont les géomètres à pouvoir engager des aides contractuels. D'un côté la production d'une copie du casier judiciaire, une ribambelle de formalités et des emplois strictement régis par des contrats aux termes très peu flexibles et de l'autre les « fils de... » engagés en tant qu'attachés parlementaires aux salaires mirobolants, sans aucune qualification et production de quelconques justificatifs...

Le plus blanc que blanc est donc bien un exercice périlleux et commence surtout par les plus modestes sans jamais atteindre les plus puissants. Après 15 années d'une bataille judiciaire hors norme, le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire «Rémy GARNIER».

L'État s'est donc rendu coupable, aux yeux de la Justice, de harcèlement moral (pour la seconde fois!) à l'encontre de cet inspecteur des Impôts.

Pendant plus de 10 ans, celui qui a révélé l'affaire «CAHUZAC» et persévéré envers et contre sa hiérarchie, a subi nombre de brimades et autres vexations.

La DGFIP est donc ce grand chantier, où, rappelons-le, il fait mauvais attendre des évolutions positives sur le devenir des agents et des missions. Quant aux règles de gestion, elles appartiennent déjà à un passé récent.

Nous aurons donc une pensée très émue à l'égard de nos anciens qui ont défendu, bec et ongle et souvent au prix de dures luttes, les droits et garanties de agents ! Que ne doivent-ils enrager de voir leur travail ainsi sali sur l'autel du réformisme, de la performance voire de prétendus gains de productivité !

Une pensée toute particulière pour Jean-Paul Rouquette, illustre CAPiste CGT durant près de 25 ans qui nous a quittés au mois de décembre. Nul doute qu'il n'aurait pas manqué de vous marteler votre manque d'humanité, de compassion et de compréhension.

Nous avons tenu la baraque tant que nous avons pu cher Jean-Paul, mais aujourd'hui les murs se fissurent. Pour autant les huissiers ne sont pas encore là !

A ce propos, la « maison » Cadastre, parlons-en ! L'Arlésienne RPCU se fait toujours aussi discrète ! Doit-on encore en conclure que le séminaire organisé entre le bureau GF3A et l'IGN n'a pas tenu toutes ses promesses ? Que les difficultés de mise en œuvre sont à ce point insurmontables que le bureau GF3A préfère maintenir une telle opacité ?

Les révisions connaissent toutefois un meilleur sort puisqu'enfin le chantier des valeurs locatives des locaux à usage professionnel avance. Les PATD devaient être aussi revus nous semble t-il mais dans les services, c'est toujours le même zèle et les objectifs inatteignables en vogue pour la hiérarchie locale.

Les problématiques inhérentes aux frais de déplacement sont toujours en vogue. Le GT qui s'est tenu le 6 février apporte certes quelques avancées, mais ne répond pas aux problématiques les plus épineuses : tarifs des IK et des taux repas bloqués, idem pour les nuitées... Et pendant ce temps là, un hobereau sarthois s'est tranquillement servi : que la France lui dise ce dont elle a besoin, il lui apprendra comment s'en passer.

Ce héros de la primaire de la droite, ce père «la vertu» chantre de l'austérité pour les Autres, se tient droit comme un coq, les ergots plongés dans un immense borbier financier, où le népotisme le dispute à la vénalité la plus crasse!

Fier de son slogan de campagne «plus de précaires, moins de fonctionnaires», celui qui revendiquait vouloir supprimer 500 000 postes de fonctionnaires, mettre fin aux 35 heures, dynamiter la sécurité sociale... celui qui décrétait, au temps béni de sa virginité judiciaire, la faillite de la France, conduit tranquillement celle de sa petite entreprise seigneuriale...

En voilà un qui, au moins, trouve des charmes au RIFSEEP et PPCR.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2016, la date limite d'adhésion est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour que le **régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État** s'applique au corps des géomètres cadastrés des Finances publiques.

Lors de notre précédente CAP (en novembre 2016) l'administration nous annonçait que le RIFSEEP ne trouverait pas à s'appliquer à la DGFIP ; nous vous avons alors dit toute notre méfiance à l'égard de ce genre d'annonce. Le calice est souvent bu jusqu'à la lie. Cela est donc une nouvelle fois avéré! Sans doute allez-vous nous dire de ne pas nous inquiéter, que cela n'aura aucune incidence sur nos carrières... la CGT s'attend donc légitimement au pire.

Avec PPCR, le RIFSEEP est ce qui se fait de mieux en matière de casse des collectifs de travail, d'individualisation extrême de la rémunération, d'allongement de carrière... Encore et toujours des reculs pour les fonctionnaires en général, et les agents de la DGFIP !

Nul doute qu'au moment de glisser, dans quelques mois leur bulletin dans l'urne, les agents exprimeront clairement leur perception et leur rejet de 5 ans de reculs sociaux, de vexations, d'humiliations, de politique d'austérité... Chacun, à chaque échelon de la hiérarchie, devra alors prendre sa part de responsabilité si l'extrême droite devait, par malheur, arriver au gouvernement. Il y aura forcément un prix à payer pour toutes ces années.

Les élus de la CAPN n°5 des géomètres